

PLAN ARTISANAT 2017-2020 SIGNATURE DE LA CONVENTION

La Chambre de métiers et de l'artisanat et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin agissent pour le développement et la modernisation de l'artisanat.

**Signature du plan Artisanat 2017 – 2020
le mercredi 16 Octobre 2016 à Lens - Siège de la Call - rue Lavoisier**



La CALL est attachée à l'artisanat qui constitue la base du tissu économique local. Dans le cadre de sa compétence développement économique, elle souhaite poser les conditions favorisant le renforcement des activités artisanales sur l'ensemble de son territoire, en accompagnant les porteurs de projet.

Fort de ses 6000 salariés et 2409 enseignes, l'artisanat pèse un poids non négligeable sur notre secteur géographique et l'objectif est de densifier le maillage de ces entreprises sur nos 36 communes.

La CALL nourrit ainsi l'ambition d'user du levier artisanal comme outil majeur au service du développement du territoire. L'émergence du cluster des Métiers d'art en reste une parfaite illustration.

Chambre de métiers et de l'artisanat et Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL), un partenariat renforcé.

La volonté est de donner des moyens supplémentaires pour renforcer la place de l'artisanat sur notre agglomération, en permettant aux entreprises de pouvoir utiliser les innovations numériques et en accompagnant le développement des filières d'excellence. Le plan artisanat s'inscrit dans cette logique et il a été rédigé dans cet esprit. Il est renouvelé pour les années 2017 à 2020.

Ce plan artisanat, en lien avec le contrat de ville, décline un ambitieux programme visant à favoriser et accroître l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires. Son ambition est de maintenir et développer une offre de services de proximité indispensable à la construction du lien social.

Au travers ce plan, la chambre des Métiers apportera son expertise, ses compétences et son savoir-faire. 140 000 euros vont être consacrés à cet objectif sur 3 ans.

Le plan se traduit un partenariat renforcé entre la Chambre de métiers et de l'artisanat et la CALL et il repose sur 3 axes essentiels :

- Aider les artisans à s'approprier les innovations numériques
- Accompagner les pratiques innovantes en faveur de la rénovation énergétique
- Associer l'artisanat aux stratégies de redynamisation économique et aux projets de renouvellement urbain de l'agglomération.

A SAVOIR

A l'issue de la cérémonie, les présidents des deux organismes Messieurs Robert et Griset, ainsi que des artisans en activité sur l'agglomération se tiendront à la disposition des journalistes.

Contact presse :

Jean-Philippe SIWEK
03 21 790 795
jpsiwek@agglo-lenslievin.fr

Contact technique :

Thierry BART
03 21 790 541
tbart@agglo-lenslievin.fr